

J o u r n a l

Union 712

Syndicat
du 21^e siècle

(A.I.M.T.A.) ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'AÉROSPATIALE, SECTION LOCALE 712 • Affilié à : F.T.Q. - C.M.Q. - C.R.F.T.Q.M.M. - C.T.C. - DISTRICT 11
VOL. 8 NO. 2 • DÉCEMBRE 2006

LANCEMENT OFFICIEL

Activités Terhal

Page : 13



Opération Nez rouge



page : 5

Salon des carrières



page : 6

Programme de santé



page : 7



Sommaire

Message du président	3-8	Formation de délégué d'usine.....	11
Nos assemblées mensuelles	4	Centre financier Desjardins.....	11
Prendre en main sa retraite	5	Centre pédagogique.....	12
Opération nez rouge	5	Éducation syndicale.....	12
La Salon des Carrières	6	Activités TCRHAL.....	13
Au service de la santé de nos membres.....	7	Relations de travail L3Com.....	14
Santé-sécurité L3Com.....	7	Présentation du CL300.....	14
Recrutement	8	Un peu d'histoire / Mon syndicat.....	15
Commanditaires Tournoi de golf	8	P.A.E.....	15
Accidentés du travail	9	Club des personnes retraitées	16
Stage 2006 - Fonds de solidarité.....	10	Mises à pied massive chez Aramark	16

Exécutif

Dave Chartrand
Yvon Paiement
Gilles Samson
Daniel Vaillancourt
Linda Jean
Michel Bergeron
Patricia Granger
Jean-Marc Brunet

Griefs

Pierre Grenier
Hélène Fréchette
René Mathieu
Guy Boisvert
Laurian Poulette
Marc Pilon
Ronald Trottier
Alberto Collorichio
Éric Rancourt
Neil Giroux
Luc Caron L3Com
Josée Plourde Aramark
Claire Vezaine Compass

Santé sécurité

Claude Aubry
Dominic Bélanger
Pierre Grenier Junior
Claude Morin
Vito Mossa
Mario Deraiche
Richard Dufresne
Jean-Pierre Roberge
Jean Richard L3Com

Programme d'aide aux employés

Jean Groleau
Christian Bertrand
François Boyer
Denis Paiement
Marc Ménard L3Com

Journal



Rédacteur
Gilles Samson

(A.I.M.T.A.) ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE L'AÉROSPATIALE, SECTION LOCALE 712
790, boulevard Marcel-Laurin, suite 100,
St-Laurent, Québec H4M 2M6
Courriel : g.samson@aimta712.org

PUBLICATION CANADIENNE NO. 40039951

Liste des décès Sept. 2005 à sept. 2006

Matric.	Nom	Date du décès
82250	Denis Noel	sept. 2005
17703	J. Colligan	sept. 2005
17537	John Reich	sept. 2005
20724	R. Hardy	sept. 2005
29892	Roland Lavoie	sept. 2005
41295	Rosaire Genest	sept. 2005
42576	R. Therrien	sept. 2005
47882	G. Siino	sept. 2005
58603	J. Garcia	oct. 2005
34475	R. Chartrand	nov. 2005
13433	Philippe Nolin	nov. 2005
34327	Gaston Brouillette	nov. 2005
15796	Antonio Pasquarelli	déc. 2005
5890	R. Primeau	déc. 2005
19238	J. Langevin	jan. 2006
66844	Gabriel Létourneau	jan. 2006
28571	R. Masse	fév. 2006
21468	L. Milot	fév. 2006
64295	Diego Calogero	mars 2006
34371	L. Champagne	mars 2006
17242	Y. Maks	mars 2006
32501	Lucien Bélisle	avril 2006
22984	G. Clark	avril 2006
33612	Herman Cormier	avril 2006
28262	A. Krauklis	avril 2006
64389	Raymond Laplante	avril 2006
31459	G. Segato	avril 2006
86680	Pierre St-Louis	avril 2006
87532	Gilles Perreault	mai 2006
29953	J. Trudeau	mai 2006
23831	marcel Turgeon	mai 2006
8420	Philippe St-Aubin	mai 2006
46542	J. Kazimierski	juin 2006
32285	H. Rosen	juil. 2006
6829	E Baril	juil. 2006
58264	Gérald Côté	juil. 2006
32063	Y Tacon	juil. 2006
2379	Éric Descoteaux	août 2006
47957	H. Le Flock	août 2006
2379	R. Luraschi	août 2006
66070	Éric Descoteaux	août 2006
20078	Pierre De La Bruère	sept. 2006
16460	Gérald Rowe	sept. 2006
55889	R. St-Pierre	sept. 2006
67826	Battista De Angelis	sept. 2006
71626	Jean-Claude St-Pierre	sept. 2006
34797	Fernando King	oct. 2006
36211	J. Hubert	oct. 2006
76679	Raymond Caron	oct. 2006
	Marc Thibault	nov. 2006



Message du *président*

Dave Chartrand



En tant que président et travailleur comme vous tous, je ne peux concevoir que notre gouvernement conservateur puisse faire des coupures budgétaires au niveau du financement du programme de **partenariat technologie Canada**. De plus, il a même été question de la possibilité d'abolir ce programme.

Nous devons réagir à cette situation dans les plus brefs délais. C'est pourquoi, je me suis permis de correspondre avec le ministre Bernier et j'invite les membres à en faire autant. Voici l'intégrale de ma lettre.

St Laurent, le 10 novembre 2006

L'honorable Maxime Bernier
Ministre de l'industrie
507 Confederation Bldg
Ottawa, ON K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom des travailleurs et travailleuses de l'industrie aérospatiale du Québec et du Canada car je représente plusieurs d'entre eux et je suis issu de ce milieu.

J'ai pris connaissance de votre discours tenu le 26 septembre dernier devant l'Association des industries aérospatiales du Canada, où vous avez mentionné des **"coupures de 42.2 millions"** sur deux ans que vous avez l'intention d'effectuer au niveau du financement du programme de **Partenariat technologie Canada**. Il a même été question de la possibilité d'abolir ce programme.

Nous sommes très inquiets de la position du gouvernement actuel et des répercussions qui risquent de se faire ressentir dans notre

industrie et au niveau de notre économie canadienne.

Vous n'êtes sans doute pas sans savoir, qu'au cours des 10 dernières années, le niveau d'emploi dans l'industrie aérospatiale au Canada est passé de 56 000 à 75 000, une croissance de **19 000 emplois** de qualité et de haute technologie au Canada.

M. Bernier, ces emplois ont été créés en raison de plusieurs facteurs, tels que le **haut niveau d'expertise des travailleurs et des travailleuses de ce domaine**, à la qualité des centres de formation, aux supports de notre gouvernement envers cette industrie et aux employeurs qui sont des chefs de file œuvrant dans ce domaine tel que, **Bombardier, Messier Dowty, Héroux Devtek, Goodrich control systems, L3 Communication, Rolls Royce** et plusieurs autres pour ne pas en oublier.

Une des formes de support à ces employeurs, comme vous le savez déjà, est le programme **Partenariat Technologie Canada**, qui soit dit en passant favorise l'essor de

notre industrie. Ce programme, par le biais de subventions qui sont remboursées sous forme de redevances par les employeurs, aide à la **recherche et au développement** pour améliorer des produits déjà existant ou à la création de nouveaux projets qui permettent au Canada et au Québec de demeurer parmi les premiers mondiaux dans le domaine de l'aérospatiale.

Prenez par exemple chez Bombardier, les projets du CRJ 700, CRJ 900 et du Dash 8-400, qui ont **créé au-delà de 4000 emplois depuis 1996**, ces projets ont pris naissance grâce à des subventions provenant du programme **Partenariat Technologie Canada**, qui ont été remboursées par redevances.

Nous sommes d'avis que c'est la responsabilité des élus qui représentent les citoyens et citoyennes de s'assurer du **développement durable d'emploi de haute technologie tel que ceux dans le domaine de l'aérospatial**.

SUITE EN PAGE 4



Message du président (suite)

SUITE DE LA PAGE 3

Face à la **mondialisation**, il est de plus en plus difficile de garder nos emplois au Canada ou d'attirer de nouvelles entreprises provenant du domaine de l'aérospatial à s'installer ici, car les gouvernements des autres pays subventionnent cette industrie et la supporte de façon considérable. C'est le cas en Europe avec Airbus, au Brésil avec Embraer, aux États-Unis avec les Boeing, Raytheon, Lockheed, ou au Mexique avec plusieurs compagnies mentionnées ci-dessus.

M. Bernier les travailleurs et travailleuses canadiens demandent seulement au gouvernement de ne pas les laisser se présenter à la ligne de départ pour la course avec une béquille ou un handicap de la sorte. Cela serait un désavantage très difficile à surmonter, le retrait ou le manque de financement à cette industrie, qui est un

moteur économique incroyable pour le Canada, pourrait créer **l'érosion de l'industrie aérospatiale** comme nous le voyons dans d'autres industries telles que : dans le **textile**, **l'automobile** et le domaine **forestier**.

Que nous restera-t-il comme emploi à part les emplois aux salaires minimum et ceux dans le domaine du service?

Le gouvernement doit **démontrer du leadership** et **rendre plus solide son engagement** envers cette industrie, en **conservant le programme (PTC) en place** et en **mettant sur pied une véritable politique de l'aérospatiale**, qui aura un contenu sur le **financement** de cette industrie et en échange de ce financement les employeurs devront **garantir, maintenir et créer un niveau d'emploi**.

C'est la seule façon ou nous pouvons tous en retirer des bénéfices, nous sommes à la croisée des chemins pour le domaine de l'aérospatial et vous avez la lourde responsabilité de choisir le bon. Nous sommes en attente d'une réponse ou des actions de votre part.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

David Chartrand
Président Section locale 712
Association Internationale des
Machinistes et des travailleurs et
travailleuses de l'aérospatiale

À suivre...

Nos assemblées mensuelles

Les assemblées mensuelles de notre Section locale permettent aux travailleurs et travailleuses de se rassembler, de se parler et d'agir sur leurs conditions de travail et de vie. Le principe est assez simple: lorsque les gens s'unissent, ils ont plus de chance de réussir. Ils ont plus de pouvoir en groupe que s'ils restent isolés. Que ce soit pour le respect et la justice, le salaire et les conditions de tra-

vail, la santé et la sécurité au travail ou tout simplement la protection contre les congédiements abusifs, la solidarité est de rigueur. D'ailleurs, il serait difficile pour une personne seule de faire respecter ses droits. La meilleure façon, c'est de se regrouper.

Le rôle d'un syndicat est de négocier une convention collective et c'est ce que nous avons fait ensemble. Nous avons défini le genre de convention qui

assurera, pour tous les travailleurs et travailleuses, l'ensemble des salaires, horaires de travail, vacances, régime de retraite, assurances collectives, clauses normatives et autres.

Il faut éliminer les effets négatifs et se regrouper, garder nos liens de plus en plus serrés et ensemble nous vaincrons.

N'oubliez surtout pas que la convention collective est une protection de vos droits.



Prendre en main sa retraite

Nos formateurs, Daniel Vaillancourt et Robert Dolembreux accueillent les travailleuses et travailleurs aux cours « Prendre en main sa retraite » depuis déjà 7 ans.

Les participants sont invités pendant trois jours et libérés par l'employeur, pour assister à cette formation. Le syndicat vous reçoit à ses bureaux situés au 790 Marcel Laurin à ville Saint-Laurent.

Vous rencontrerez des retraités qui vous parleront, qui vous expliqueront ce qu'est la réalité d'un retraité. Le président du Club des retraités vous invite et vous sensibilise aux belles activités sociales des retraités.

Votre syndicat vous remettra une photo souvenir du groupe et ce, à chaque participant. Durant les trois jours, ils vous parleront :

- Des régimes publics;
- Des régimes complémentaires de retraite;
- Des régimes enregistrés d'épargne retraite (REER);
- De l'impôt;
- Du budget;
- De la santé;
- Du stress;
- Des régimes matrimoniaux;
- De l'union de fait;
- Du testament;
- Du mandat d'inaptitude - la procuration;
- De la retraite : comme je vois ça ?
- De la place du travail : une place centrale;

- De la retraite : des changements à prévoir.

La formation est dynamique et avec beaucoup d'interactions entre participants et formateurs.



Robert Dolembreux,
formateur FTQ
(514) 230-9946



Daniel Vaillancourt,
formateur FTQ
Secrétaire-trésorier

Vous êtes tous les bienvenus et n'oubliez pas, la retraite, c'est une autre étape de notre vie !

Pour inscription : Daniel Vaillancourt (514) 332-1912 ou paget : (514) 302-6713.

OPÉRATION NEZ ROUGE

Nous avons fait l'achat d'une commandite monétaire pour soutenir l'organisation de l'Opération Nez rouge de Lanaudière et Montréal.

Nous nous sommes engagés à faire imprimer notre logo, site web et téléphone sur les 144 dossards de l'Opération Nez rouge - Lanaudière et 600 dossards de la région de Montréal, en bas de la bande réfléchissante, en blanc.

De plus, nous voulons sensibiliser les membres au danger de la conduite automobile avec les facultés affaiblies.

OBLIGATIONS DE L'OPÉRATION NEZ ROUGE DE LANAUDIÈRE :

Afficher notre logo sur les dossards portés par les

bénévoles pour les campagnes 2006, 2007 et 2008.

De plus, Opération Nez rouge Lanaudière s'engage à accorder les éléments de visibilité suivants :

- Affichage du nom du Syndicat des machinistes dans la salle des bénévoles.
- Inscription de la participation du Syndicat des machinistes à l'Opération Nez rouge Lanaudière dans la page de remerciement du journal.
- Inscription de la participation du Syndicat des machinistes à l'Opération Nez rouge Lanaudière dans le Déclit (500 exemplaires distribués).





Le Salon des carrières en aérospatial : *une première au Québec !*

Les 26 et 27 mai dernier, à l'aéroport de Montréal-Mirabel, avait lieu le 1er Salon des carrières en aérospatial. Organisé par le CAMAQ (Comité sectoriel de main-d'oeuvre en aérospatial), avec la collaboration financière d'Emploi-Québec, cet événement est une réponse directe à l'offre d'emploi disponible dans le secteur.

En effet, plus de 3600 postes sont à combler au cours de l'année, et les plus récentes évaluations font état de besoins similaires pour les années à venir. Pour l'occasion, les petites, moyennes et grandes entreprises de l'industrie ont décidé de se joindre aux maisons d'enseignement et à d'autres organisations afin d'accueillir les nombreux visiteurs dans ce lieu inusité. Ceux-ci pouvaient s'informer sur les perspectives d'emploi diversifiées de cette industrie en plein essor, dont les conditions de travail sont supérieures à la moyenne du secteur manufacturier.



Exposition

Pour le plus grand plaisir des visiteurs, plusieurs aéronefs civils et militaires étaient en démonstration statique sur le tarmac de l'aéroport pendant la durée du Salon. Cette exposition a donné au public l'occasion unique d'observer de près le fruit de l'expertise québécoise. De plus, de nombreux articles en démonstration étaient présentés dans une aire prévue à cette fin dans le but d'illustrer les produits et services des entreprises exposantes (moteurs, train d'atterrissage, composantes de finition intérieure, simulateur, maquette, etc.).

L'industrie aérospatiale

Le Québec compte 243 entreprises oeuvrant dans l'industrie. Elles sont majoritairement concentrées dans la grande région montréalaise. Il n'était donc pas surprenant que

Montréal figure parmi les grands centres aérospatiaux internationaux avec Seattle, Toulouse et Wichita. Au 1er janvier 2006, 45 063 personnes travaillaient dans l'industrie aérospatiale au Québec et ce nombre ne cesse de croître.



Visiteurs

Les adultes possédant une expérience dans un domaine connexe à l'aérospatiale étaient invités à venir visiter le Salon. Ceux-ci pouvaient être sans emploi ou simplement envisager une réorientation professionnelle. Fait à noter, plusieurs possèdent parfois les compétences recherchées des entreprises sans le savoir, les emplois disponibles étant très variés. Les jeunes étaient aussi conviés à l'événement, qu'ils étudient présentement dans le domaine ou qu'ils soient en processus d'orientation de carrière.

Le grand public était attendu lui aussi à ce Salon afin d'y constater l'importance de l'industrie aérospatiale au Québec et le bien-fondé d'y entreprendre une carrière.

Le CAMAQ est un organisme sans but lucratif.

L'un de ses principaux mandats est de susciter et d'appuyer la concertation des partenaires de l'industrie aérospatiale au Québec dans leurs efforts d'adaptation et de développement de la main-d'oeuvre. Le CAMAQ veille depuis 1983 à l'arrimage des profils de formation aérospatiale aux besoins de l'industrie. Le financement de cet organisme provient d'Emploi-Québec.

Le Syndicat des machinistes était présent avec un kiosque d'information, le seul sur place évidemment.



Usine de Mirabel Bombardier Aéronautique

Au service de la santé de nos membres

Nous tenons à remercier le bon travail du CLSC de Saint-Eustache, tout spécialement le médecin responsable Monsieur François Provost pour sa collaboration afin de promouvoir la santé en milieu de travail et à dispenser des services de santé préventifs en fonction des risques auxquels les travailleuses et travailleurs sont exposés.

Un programme qui vise avant tout l'élimination, à la source, des risques pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique.

Les activités du programme de santé comprennent quatre étapes :

- la surveillance environnementale;
- la surveillance de l'état de santé des membres exposés;
- l'information sur les risques et les moyens de prévention;
- le maintien d'un service de premiers soins et premiers secours.



**De gauche à droite:
Première rangée**

Claude Aubry, coordonnateur du bureau de santé / sécurité au travail

Marc André Duval, ressources humaines

À l'arrière

François Provost, médecin

Sylvain Poirier, technicien en hygiène industrielle

Jean Pierre Roberge, représentant en prévention

Mme Huguette Béland, infirmière

Santé-sécurité L3Com

Jean Richard, Représentant en prévention

Consœurs, confrères,

Je prends quelques minutes de votre temps afin de vous informer des termes de la loi concernant l'interprétation sur les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles.

Un accident du travail est défini comme étant un événement imprévu et soudain, attribuable à toute cause survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne une lésion professionnelle.

Vous êtes victime d'un accident (mineur ou majeur) !

Il est donc primordial de le déclarer le plus tôt possible, voir même immédiatement, au service médical ou à la sécurité le cas échéant (équipe de soir).

Votre lésion sera ainsi inscrite sur le registre des accidents du travail. S'il y a eu un délai de temps entre le jour de votre accident et le jour ou vous l'avez déclaré, la Commission de Santé-Sécurité au travail pourrait y voir un motif afin de rejeter la demande.

Afin d'éviter des complications auprès de la C.S.S.T., n'hésitez pas à communiquer avec moi ou venez me rencontrer pour compléter adéquatement le formulaire « avis de l'employeur et demande de remboursement » que la Cie doit remettre à la C.S.S.T. ou pour remplir le formulaire de « réclamation du travailleur » si vous avez de frais médicaux ou des frais de déplacement à réclamer.



Recrutement *Centre de finition de Bombardier Aéronautique*

Les travailleurs et travailleuses de la cafétéria Aramark du Centre de finition de Bombardier Aéronautique, syndiqués avec la CSN, se sont donnés une nouvelle voix, une requête en accréditation syndicale a été déposée auprès du Commissaire général du travail pour tous les salariés au sens du Code du Travail à l'exception des superviseurs et ceux détenant un rang supérieur.

Notre syndicat sera subrogé de plein droit au syndicat précédent.

L'accréditation d'un nouveau syndicat annule celle du syndicat précédent et tous ses droits et obligations de représentation à l'égard des salariés couverts par l'accréditation (art. 61 c.t.).
Le nouveau syndicat AIMTA-FTQ

devient titulaire de tous les griefs et recours déposés en vertu de la convention collective par l'ancien syndicat et exercera désormais toutes les fonctions rattachées à son statut de représentant exclusif des salariés compris dans l'unité d'accréditation qu'il détient.



Nous sommes en période de négociation pour le renouvellement de la convention collective avec la Cie et notez que la convention collective en vigueur continuera de lier les parties.

Le 21 octobre dernier, Pierre Brisebois Agent d'affaires au District #11 de Montréal, Dave Chartrand Président

de la Section locale, M. Sannar Bouabid et Claudette Trudeau, Agents négociateurs rencontraient les membres afin de leurs présenter le cahier des demandes.



Nous tenons à remercier Arthur Ikenjan pour nous avoir fourni le contact nécessaire lors de cette campagne de recrutement.

Nous tenons à leur souhaiter la bienvenue.



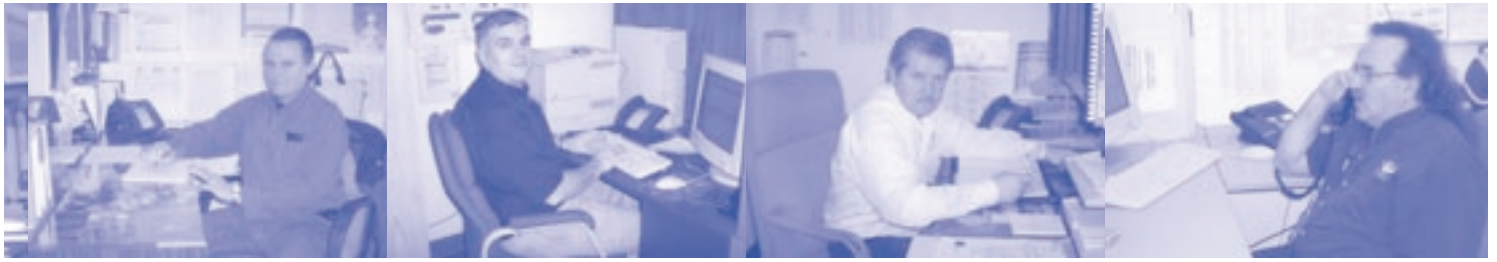
COMMANDITAIRES AU 7^E OMNIUM DE GOLF DU PRÉSIDENT 712

AIMTA, Section locale 712
AIMTA, Bureau canadien
AIMTA, District #11
Bombardier Aéronautique
Bouquet Saint-Laurent
Buffet Crystal
Caisse d'économie Aéronautique
CEJ, Centre d'électricité Jérémien
Contant Sport, Laval
DEWALT

Fonds de Solidarité
Gestion Élite
Hôtel Le Chanteclerc
Hôtel Mont-Gabriel
Jean Fortin & associés, Syndics
Le Challenger,
Le Link - resto
La Cage aux Sports
Assurance La Personnelle
Legris Service Litho, imprimeur

Luigi DiFrusco
Lyreco
Me Denis Monette, Avocat
Photonik
Promotion Universelle
Resto-Bar St-Laurent
Restaurant JP'S
Restaurant Vino Rosso,
Rivest, Schmidt & Associés, Avocats

ORGANISATEURS : Yvon Paiement et Daniel Vaillancourt



Vous êtes victimes *d'un accident de travail* ou d'une maladie professionnelle

Us vous ressentez des douleurs et vous devez consulter le service médical de la compagnie afin de produire une déclaration de l'événement en cours ?

Tenez-vous en seulement au fait et évitez de raconter vos activités de fin de semaine.

Vous êtes en arrêt de travail et vous recevez un appel téléphonique d'un représentant de l'employeur vous questionnant sur votre emploi du temps à la maison ? Soyez prudents et discrets dans vos réponses et respectez vos limitations fonctionnelles durant l'arrêt de travail.

Vous devez apporter des

papiers médicaux à la compagnie, ne racontez pas votre vie personnelle, tenez-vous en aux faits et vous éviterez des problèmes avec la CSST.



3ième Édition du Camp de formation

“Comité des jeunes” FTQ

Éric Rancourt, André Wilmot et Luc Archambault participaient au camp de formation du comité des jeunes de la FTQ à Montréal. Le but visé était de mieux outiller les jeunes afin de mieux performer syndicalement dans leurs milieux de travail et de transmettre cette information aux



Sur la photo : Luc Archambault, Henri Massé, Éric Rancourt et André Wilmot.

travailleurs et travailleuses.

La FTQ a déployé ses gros canons pour les ateliers:

- Plan d'action en santé / sécurité au travail, chez les jeunes par Jean Dusseault, formateur FTQ.
- Actions politiques du mouvement syndical par André Leclerc, historien de la FTQ.
- Atelier sur le recrutement syndical par Robert Émond, formateur FTQ.
- Comment bâtir un argumentaire par Louis Cauchy, directeur des communications FTQ.

- Débat sur la dette gouvernementale (Louis Gil professeur universitaire en économie et Pierre André Bouchard ancien président de la FEUQ) animé par Monique Audette économiste en chef FTQ.

Henri Massé est venu discuter avec les jeunes du contexte politique actuel et des futurs enjeux pour les jeunes d'aujourd'hui.

Il est important de créer un pont entre les générations afin de mieux faire le transfert de connaissance et de rester fort syndicalement pour le futur, nous disait Éric Rancourt.



Fonds de solidarité FTQ

Stage 2006

Zayn **Jetha**, finissant de niveau secondaire, a été l'heureux gagnant du concours pour un stage à caractère éducatif



par le biais du programme d'éducation du Fonds de solidarité FTQ et de l'initiative du District #11 de Montréal.

Zayn a participé à un stage d'une période de (7) semaines chez **AIM Croit** sous la supervision de **May Polsky**. Il a débuté son emploi étudiant le 26 juin dernier pour se terminer le 11 août 2006.

Il est le fils d'un membre de l'usine de St Laurent, **Jetha Mohamed Ali** (représentant syndi-

cal) sur l'équipe des horaires continus du département 145. **Jetha Mohamed** est fier de son fils et nous le comprenons.

En conclusion, une belle expérience de travail avant d'intégrer le marché du travail.

 **FONDS**
de solidarité FTQ
La force du travail

PRIX INNOVATION

en Santé/Sécurité

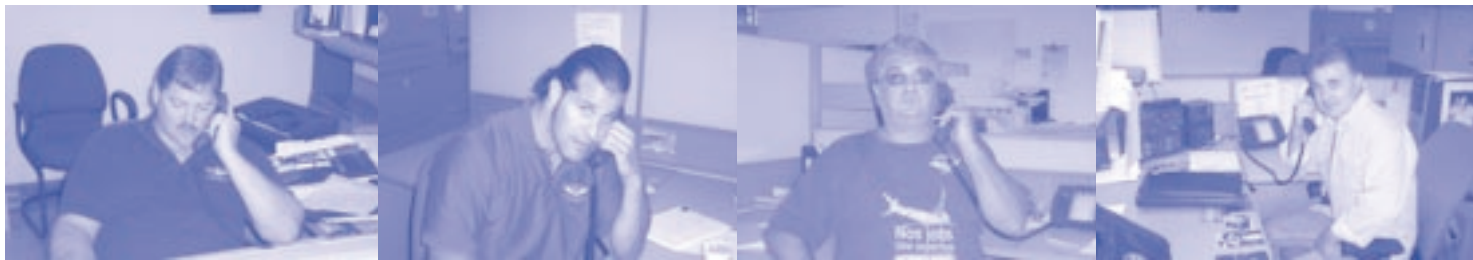
Le 7 novembre dernier, les confrères Claude Aubry, Mario Deraiche et Richard Dufrènes assistaient à la remise des prix pour l'innovation en santé / sécurité au travail.

Ces prix ont été remis par les directeurs régionaux de la CSST afin de valoriser et de saluer l'esprit créatif, que ce soit du côté des employeurs ou des syndicats.

Nous nous sommes classés finalistes à l'usine de Dorval "Bombardier Aéronautique" à la suite d'un érritant lors du ponçage (sablage) des avions. Nos membres ont travaillé en étroite collaboration avec la compagnie afin de régler cette situation.



Nos membres sont les 3e, **Éric Mimeault**, peintre; le 5e, **Francis Desroschers**, peintre; et le 7e, **Éric Beaudry**, opérateur de traitement de surface.



Formation de délégué d'usine

En octobre dernier, deux séances de formation intitulée "délégué syndical de



base" avaient eu lieu. Cette formation se donnait au Mont-Gabriel par notre président Dave Chartrand (formateur FTQ) avec l'aide du président du Comité d'usines et de griefs Pierre Grenier.

Centre financier



Caisse d'économie Desjardins
des travailleuses et travailleurs unis

Le 15 juin dernier, la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs unis procédait à l'inauguration d'un tout nouveau centre financier et de deux bureaux conseils dédiés au personnel de Bombardier, L3Comm, Aramark et Compass. Le Centre financier Bombardier et les bureaux conseils offrent tous les services financiers existants sur le marché, que ce soit pour du financement, de l'épargne, de la planification financière ou encore des conseils judicieux sur le plan financier.

Pourquoi faire affaires avec la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs unis? Parce que c'est une institution financière unique qui œuvre auprès des milieux de travail des groupes qui composent sa charte. En tant qu'employé de Bombardier, vous pourriez obtenir de nombreux avantages en faisant affaire avec nous.

Daniel Vaillancourt, administrateur de la caisse, est très fier de ce nouveau service offert aux membres.

Afin d'obtenir plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec l'une ou l'autre de nos conseillères en finances personnelles dont les coordonnées se retrouvent ci-après ou à visiter notre site Internet à l'adresse www.cedtu.qc.ca.

Chantal Belcourt
Plan 1 : (514) 855-2737
Plan 3 : (514) 855-5001, poste 50952

Venise Léonard
Plan 8 : (450) 476-7323



Chantal Belcourt, conseillère financière personnelle;
Daniel Vaillancourt, administrateur et secrétaire-trésorier;
Venise Léonard, conseillère financière personnelle; et
Nathalie Énard, directrice adjointe.

TIRAGE

À la suite du tirage pour les coupons ramassés dans les trois différents kiosques chez Bombardier Aéronautique, le gagnant est Renald Langlois. Il s'est mérité un certificat-cadeau de 300 \$ chez Rona.



Desjardins



Flash Info 712

ABONNEMENT À LA LISTE D'ENVOI

Prénom :

Nom :

Matricule : Employeur :

Courrier électronique :

Faire parvenir à blafamme@aimta712.org

Centre pédagogique et de technologie

William W. Winpisinger à Placid Harbor, Hollywood, Maryland

Conformément aux recommandations du comité exécutif, notre programme d'éducation est adopté en assemblée mensuelle parmi les membres présents. Donc, nous pouvons mieux répondre à nos objectifs d'éduca-

tion syndicale pour l'ensemble de notre réseau de représentant syndical par le biais du Centre éducatif de l'AIMTA.

Les membres sont sélectionnés en fonction de leurs activités, leurs intérêts et leurs responsabilités au sein du mouvement syndical.



Éducation syndicale



L'éducation syndicale cherche à mettre en valeur les connaissances, la volonté et la confiance des membres élus au poste de délégué d'usine afin qu'ils soient en mesure de défendre leurs droits et ceux des autres.

Le militantisme en milieu de travail, sur les lignes de piquetage et dans la communauté y tient une place importante.

NOS BUTS ET OBJECTIFS

Fournir une éducation de base aux nouveaux membres élus au poste de délégué d'usine qui porte sur leurs droits et obligations, ainsi que sur l'histoire et la structure de leur syndicat.

Nous devons former des militantes et militants locaux pour représenter les membres efficacement en milieu de travail.

En plus de posséder une bonne connaissance de leur convention collective, les militants et militantes doivent comprendre le monde qui les entoure et pos-

séder des notions sur l'histoire et la solidarité.

Au cours des années, un grand nombre d'excellents cours ont été offerts en matière de perfectionnement des compétences et de développement de la conscience collective.

Le fonds d'éducation syndicale est un fonds en fiducie que le syndicat administre séparément de ses autres activités. Le fonds est strictement réservé à la formation syndicale des membres du Syndicat des Machinistes AIMTA qui ont un poste de représentant syndical.



Ensemble, on trouve une solution

L'industrie aérospatiale n'a jamais cessé de croître !

Une conférence de presse avait eu lieu le 19 septembre dernier pour le lancement officiel des activités de la T-crhal (Table de concertation sur les ressources humaines en aérospatial des Laurentides).

Les entreprises du secteur aérospatial, basées au Québec, particulièrement dans la région de Mirabel-Basses-Laurentides, sont appuyées par le tout nouvel Institut de formation aérospatiale (IFA) pour combler leurs besoins de formation et de développement de la main-d'œuvre. Trois grandes écoles de formation, reconnues mondialement, y offrent leur expertise et des formations répondant parfaitement aux besoins des entreprises. Ces écoles sont : l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (ÉMAM), l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), et l'École de technologie supérieure (ÉTS). La Commission scolaire de Montréal (CSDM) et le Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatial (CAMAQ) constituent les maîtres-d'œuvre de ce nouvel Institut qui est implanté dans la zone aéroportuaire de Mirabel. L'expertise de trois grandes maisons d'enseignement en un seul lieu.

L'ÉMAM, l'ÉNA et l'ÉTS rejoignent différents types de



clientèles et offrent des services de formation initiale, technique et universitaire. Par le passé, ces écoles ont multiplié les occasions de collaboration et de partenariat. Désormais, par le biais de l'Institut de formation aérospatiale, ces trois grandes écoles proposeront une offre de formation dans un lieu commun. La synergie qui en résulte est source de développement et d'innovation dans plusieurs aspects de la formation.

Il suffit d'identifier le partage de la machinerie, des équipements, la maximisation de l'utilisation des locaux de classe, des ateliers, des laboratoires et des lieux de services, ainsi que les échanges entre les enseignants et les élèves pour réaliser l'envergure et les multiples possibilités sous-jacentes à ce partenariat. Autant de composantes qui sont optimisées et qui contribuent, dans les faits, à

générer des économies appréciables qui pourront être réinvesties dans la création de nouvelles productions pédagogiques, voire même des projets innovateurs dont la communauté aérospatiale bénéficiera.

L'Institut de formation aérospatiale est doté d'un conseil d'administration paritaire et d'un directeur général qui a pour tâche de faciliter le déroulement des activités et d'établir un pont entre les entreprises et les écoles formant l'Institut. Les entreprises et les établissements d'éducation sont membres à part égale et responsables des décisions régissant le fonctionnement de l'IFA. L'organisation scolaire, le contrôle de la qualité, la supervision pédagogique et l'évaluation des apprentissages relèvent de chaque institution responsable au niveau national (ÉMAM, ÉNA, ÉTS) et faisant partie intégrante de l'Institut de formation aérospatiale (IFA).

LE CAMAQ, en collaboration avec Emploi-Québec, a produit quelques vidéos qui illustrent les formations actuellement dispensées à l'IFA : agent de méthode, peintre d'aéronefs, machiniste, assembleur de structure et technicien en entretien d'aéronefs.



Relation de travail L3Com

Premier six mois

Lors de mon entrée en fonction en janvier dernier, il y avait eu une moyenne de plus de 16 griefs déposés par mois en 2004 et de 12 griefs déposés par mois en 2005. Il y avait 54 griefs en attentes de règlement dont 20 ont été retirés, 5 ont été placés sur la voie d'évitement, 16 griefs ont obtenu un règlement final et 13 griefs concernant 6 employés qui devaient se régler sous peu. De plus, pendant ce temps, nous avons négocié et signé une nouvelle convention collective, vécu des baisses de travail, des mises à pieds et plusieurs autres défis.

De mon côté, j'ai déposé une moyenne de 2 griefs par mois dont 3 sont réglés. Sur les 9 griefs restants, 8 sont d'ordre général et

1 pour un employé.

Donc, je crois fermement que nous avons fait un travail colossal en ce qui concerne les règlements de conflits avec les employés syndiqués, miser sur l'accent de la médiation préventive, la communication et des règlements raisonnés pour les meilleurs intérêts de tous. Voilà le mandat que je m'étais donné.

Je crois que le personnel de notre entreprise et cela à tous les niveaux, est notre plus grande valeur. Je ne veux pas passer sous silence le travail des représentants syndicaux (délégués d'usine) qui sont la base même de cette réussite et aussi de l'ouverture d'esprit que font preuve mes interlocuteurs lors de mes interventions. Les règlements de conflits font

partie d'une gestion saine et favorise le maintien d'un climat de confiance et de respect mutuel.



Luc Caron, président du comité d'usine et de griefs

J'aimerais vous remercier pour le support et la collaboration que j'ai reçu de votre part pour mes six premiers mois en poste comme Président du comité d'usine et de griefs.

J'espère que nous demeurerons sur cette tangente pour les années avenir.

Présentation du CL-300

Le 27 septembre dernier à l'usine de Dorval se tenait une présentation du nouvel avion



CL-300 dont Grutman Investments prenait livraison.

Environ 600 personnes étaient invitées à participer à cet événement. Les membres de la cafétéria Aramark ont fait deux gros gâteaux de 28 pouces par 48 pouces pour cette présentation.

Suzy Miljour et Diane Miville (au centre de la

photo) ont fait le service de distribution du gâteau et sont accompagnées du gérant Pino Ragusa et du chef cuisinier André Levesque.





Un peu d'histoire *Mon syndicat*

La syndicalisation remonte à plus de 200 ans, à l'époque, il était très dangereux, voire illégal de penser à un travailleur de s'associer pour revendiquer des droits, qui pour nous, semblent si évident.

En 1880, le gouvernement britannique adopte une loi, sur le droit d'association, le "**Combination act**". Cette loi stipule que toutes formes d'associations ouvrières seront considérées comme une conspiration criminelle ou complot, et seront condamnées à l'amende et / ou à l'emprisonnement.

Les premières tentatives de réunion se firent donc dans le plus grand secret.



L'un des postes que nous retrouvons toujours dans nos structures syndicales est le guide sentinelle.

Plusieurs ce demande à quoi peut-il bien servir ?

À ses origines, aux débuts clandestins du syndicalisme le guide sentinelle, en ces années de répressions, deux membres occupaient ces postes parfaitement distincts, et combien dangereux. Imaginez un peu, ces gens avaient la responsabilité de veiller à ce que les réunions ne soient perturbées d'aucune façon, et de plus, on raconte qu'ils étaient armés...

FONDS de solidarité FTQ

La force du travail

supplémentaire : de quoi donner du ressort à vos économies.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec vos responsables locaux (RL) du Fonds de Solidarité.

Contribuer au REER du Fonds de Solidarité FTQ, c'est simple, pratique et ça se fait presque tout seul. Une petite retenue sur le salaire et un crédit d'impôt

P.A.E.

Bombardier Aéronautique Équipe de Jour

DORVAL



Jean Groleau

Représentant P.A.E.
(514) 855-5001 EXT; 58920
(514) 724-8668

ST-LAURENT



Christian Bertrand

Représentant P.A.E.
(514) 855-5001 EXT; 51672
(514) 724-8667

MIRABEL



François Boyer

Représentant P.A.E.
(514) 855-5001 EXT; 88670
(514) 423-0026

Équipe de Soir

INTER-
USINES



Denis Paiement

Représentant P.A.E.
(514) 855-5001 EXT; 53757
(514) 302-4753

L3Comm

Équipe de Jour / Soir

MIRABEL



Marc Ménard

Représentant P.A.E.
(450) 476-6302
(514) 306-2685

CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

**Alimenter des rumeurs
non fondées**

C'est intolérable !

**MOI JE SUIS POUR
UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN**



Mises à pied massives

A la suite des mise à pied massives chez Bombardier, Aramark effectue 65 % de mises à pied uniquement à Mirabel !

En effet, 8 membres (8 sur 13) ont perdu leur emploi chez Aramark cafétéria de Mirabel.

Tous ces membres (à l'exception de deux) font partie de ceux qui ont été solidaires et qui ont vécu 16 semaines de grève en 2003 !

C'est avec plusieurs bons souvenirs en mémoire que je verrai ces 8 membres nous quitter le 24 novembre prochain.

J'aimerais leur souhaiter bonne chance dans tout ce qu'ils entreprendront et j'espère que les événements à venir favoriseront leur retour au travail.

Josée Plourde,
présidente de l'unité Aramark



Club des personnes retraitées

Le Club va de mieux en mieux nous disait le président du Club des personnes retraitées Maurice Gilbert. Le nombre de membre est en croissance depuis quelque temps. Nous sommes présentement 164 membres et nos réunions sont de plus en plus animées, mais il y a encore de la place pour ceux et celles qui veulent se joindre à nous.

Le comité exécutif du Club des personnes retraitées a déjà organisé les activités 2007. Que ce soit une sortie au théâtre, casino, souper et autres, ils ne demandent qu'à vous revoir. C'est souvent des sorties de groupe en autobus avec des forfaits à meilleur coût.

N'hésitez pas à communiquer avec :
M. Gilbert au (450) 472-4920 ou
M. Loyer (450) 471-9349

**CONTRE LE
HARCÈLEMENT
PSYCHOLOGIQUE
AU TRAVAIL**

**Exclure
une personne
du groupe...**

C'est inacceptable !

**MOI JE SUIS
POUR UN MILIEU
DE TRAVAIL SAIN**

JOINDRE NOS RANGS

Le Québec: un leader mondial de l'aéronautique avec plus de 220 entreprises et emploi plus de 41,000 personnes.

Nous sommes à l'image de la réussite dans un univers fascinant !

Demandez à vos familles et amis (entourage) de joindre les rangs du Syndicat des Machinistes A.I.M.T.A.

Le Syndicat des Machinistes AIMTA-FTQ compte plus de 730 000 membres à travers l'Amérique du Nord, ceux-ci étant répartis dans près de 1 143 Sections Locales et 86 Districts.

#1
Le **1** au monde
de l'aérospatiale